



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

##### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS  
AU DOS



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Crédits des photos : AGENCE FRANCE PRESSE (FRANCE PRESSE) - ETIENNE MARTEL (FRANCE PRESSE) - Direction artistique / Graphisme : M. MARTEL - ELIS (FRANCE PRESSE)  
Crédits photographiques : G. ECPA - Impression et finissage : P&T - PAP (FRANCE PRESSE) - JUIN 2014